

Soins de santé à but lucratif

À bas les mythes

Mythe n° 2

Les soins de santé : une autre marchandise

Les arguments en faveur de l'augmentation de la place accordée aux soins de santé à but lucratif au Canada se fondent sur un point de vue selon lequel la relation médecin-patient est fondamentalement de nature économique et que les soins de santé sont comme tout autre marchandise commercialisable. Les tenants de cette opinion maintiennent que, pour ce qui est des soins de santé, le gouvernement a corrompu le marché et a remplacé les processus et les aiguillons normaux du marché par l'établissement de règles bureaucratiques.

Feu le cardinal Joseph Bernardin s'opposait farouchement à ce point de vue. Dans un de ses discours en 1995, il a dit : « Les institutions de la société n'ont pas toutes comme but essentiel d'obtenir un rendement raisonnable du capital investi... La valeur des vies humaines et la qualité de la condition humaine sont grandement amoindries quand on les réduit à des simples facteurs économiques »¹.

Il est essentiel de pouvoir profiter de bons soins de santé pour le caractère de la vie en collectivité. Il s'agit des aspects les plus intimes de la vie des gens – leur corps de même que leur esprit. À ce titre, il n'est pas possible de réduire les soins de santé à une simple marchandise.



« Dire “soins de santé à but lucratif” constitue un oxymoron. Dès l'instant où les soins de santé seront prodigués contre des profits, ils perdront leur sens de bienveillance véritable. Cette contradiction morale est irréparable. Elle suppose l'abandon de valeurs acquises au fil de siècles de professionnalisation des soins de santé en un service humanitaire. »

B. Lown
« For-profit Care's Morbid Results »
The Boston Sunday Globe
1^{er} août 1999

En fait...

La société canadienne reconnaît depuis longtemps que l'aspect non économique de la famille, des services sociaux et de l'éducation est essentiel à l'avancement de la dignité humaine et du bien commun. Par exemple, nous reconnaissons que la dignité humaine individuelle s'améliore grâce à une bonne éducation, et que tous bénéficient d'une société instruite. Pour cette raison, nous offrons l'école élémentaire et secondaire à tous. Dans cet esprit, nous sommes prêts à fortement subventionner l'éducation.

Les soins de santé sont fondés sur un ensemble de valeurs sociales similaires :

Les principes fondamentaux du système de santé incluent la prémisse qu'il doit s'agir d'un système public et non d'un système à but lucratif, que l'argent n'est pas le principal facteur et que tous ont le droit – en tant que citoyens – à l'égalité d'accès à des soins de qualité. Pour beaucoup de gens, cette démarche typiquement canadienne est le symbole d'un engagement à la compassion, l'égalité des chances, le sens du bien public et la poursuite d'un but commun².

Bien que la population ait exprimé des préoccupations ces dernières années au sujet des problèmes qu'éprouve le système de soins de santé, de récents sondages révèlent que la grande majorité des Canadiens sont satisfaits des soins dont ils bénéficient. Les conclusions montrent également que la population reste engagée envers les valeurs sur lesquelles se fonde le système.

D'où viennent alors les demandes incessantes d'une « médecine à deux vitesses »? Comme le note Robert Evans, il y a des raisons économiques d'ébranler l'assurance-santé du point de vue de ceux qui sont bien nantis et en santé. Plus quelqu'un a un revenu élevé, plus il a avantage à faire reculer la couverture de l'assurance-santé et à la remplacer par le financement privé des soins.

Il est possible que les Albertains et les autres Canadiens ne veuillent pas d'un système à deux vitesses, mais une minorité influente et bien placée, elle, en veut. Il y a des gens qui ont tout à gagner de mettre en place un tel système et il se pourrait fort bien qu'ils aient les moyens de nous l'imposer³.

Les défis actuels du système de soins de santé demandent que l'on réaffirme les valeurs sur lesquelles est fondée l'assurance-santé et que l'on élabore des politiques fortes qui la protégeront à l'avenir.

On appuie l'assurance-santé

- 93 % des femmes et 83 % des hommes qui ont reçu des soins l'an dernier se sont dits assez ou très satisfaits de ces soins.
- Le sondage a trouvé que les cinq principes de la *Loi canadienne sur la santé* obtenait l'appui quasi-universel des Canadiens.
- 77,5 % des Canadiens ont dit être prêts à faire des compromis au niveau de l'accès pour veiller à ce que tout le monde puisse profiter de soins de santé de qualité.

Sondage HealthInsider
Globe and Mail, 27 novembre 2000



Références

1. BERNARDIN, Cardinal Joseph. *Making the Case for Not-for-Profit Health Care*. Catholic Health Association of the United States, 1995, p. 5.
2. Forum national sur la santé. « La santé au Canada : un héritage à faire fructifier » – Volume II : *Rapports de synthèse et documents de référence*. 1997.
3. EVANS, Robert. « The Role of Private and Public Health Care Delivery in Alberta ». Discours programme au Forum sur la santé parrainé par le Alberta Congress Board, Edmonton (Alb.), 5 février 2000.